

# Fiche signalétique

FDS n° : S-9504

## Solid Ink - Black, Magenta, Cyan, Yellow

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 1

**Actif**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

#### Nom du produit

Encre solide pour Phaser 8500, Phaser 8550, Phaser 8560, Phaser 8560MFP

#### N° de pièce

108R00668, 108R00669, 108R00670, 108R00671, 108R00672, 108R00687, 108R00688, 108R00689, 108R00690, 108R00706, 108R00707, 108R00708, 108R00709, 108R00723, 108R00724, 108R00725, 108R00726, 108R00727, 108R00764, 108R00765, 108R00766, 108R00767, 108R00768, 108R00898, 108R00899, 108R00900, 108R00901, 108R00902, 108R00903, 108R00904, 108R00905, 108R00906, 108R00907

#### Couleur

Noir, Cyan, Magenta, Jaune

#### Substance/mélange pur

Mélange

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabriqué par : Xerox Corporation, Office Group  
P.O. Box 1000  
Wilsonville, OR 97070-1000

#### **Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec**

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité  
Adresse de courriel askxerox@xerox.com  
Numéro de téléphone en cas d'urgence Informations sureté (800)275-9376  
Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

Non classé

#### Éléments d'étiquetage

Symbole(s) Aucun requis

Mot indicateur Aucun

Mentions de danger Aucun requis

Conseils de prudence Aucun requis

#### Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Mélanges**

Cette formulation représente les couleurs multiples et la liste des composants comprend plusieurs pigments/colorants. La formulation actuelle pour chaque couleur sera différente que dans le pigment/colorant utilisé.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Polyéthylène	9002-88-4	40-60	--	--
Résine	Propriétaire	5-20	--	--
Colorant bleu	Propriétaire	0-10	--	--
Colorant rouge	Propriétaire	0-10	--	--
Colorant jaune	Propriétaire	0-10	--	--
Teinture noire	Propriétaire	0-10	--	--

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

**4. PREMIERS SOINS**

**Description des mesures pour les premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
<b>Contact avec les yeux</b>	Pas une voie d'exposition prévue, Laver abondamment à l'eau
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon
<b>Inhalation</b>	Pas une voie d'exposition prévue
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Yeux</b>	Ne devrait pas être un irritant
<b>Peau</b>	Ne devrait pas être un irritant
<b>Inhalation</b>	Pas une voie d'exposition prévue
<b>Ingestion</b>	Pas une voie d'exposition prévue

<b>Symptômes principaux</b>	Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation
<b>Troubles médicaux aggravés</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation

**Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis**

<b>Protection des sauveteurs</b>	Aucun équipement de protection particulier requis
<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Halons
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun renseignement disponible

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques

**Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.  
Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

**Autres informations**

**Point d'éclair** > 221 °C / > 429 °F

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucun requis

**Précautions pour le protection de l'environnement**

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Non applicable  
**Méthodes de nettoyage** Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

**Référence à d'autres sections**

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires  
 Voir Section 13 pour plus d'informations

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer  
 Équipement de protection individuelle, voir la section 8

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Mesures techniques ou conditions de stockage** Conserver dans des contenants correctement étiquetés  
 Entreposer à la température ambiante

**Produits incompatibles** Aucun connu

**Types d'utilisation particuliers**

Impression

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Teinture noire		Ceiling: 0.1 mg/m <sup>3</sup>

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique** Aucun dans des conditions normales d'utilisation

**Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux** Aucun équipement de protection particulier requis  
**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement** Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Cireux	<b>Odeur</b>	Légère odeur
<b>État physique</b>	Solide	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	Noir, Cyan, Magenta, Jaune	<b>pH</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	> 221 °C	/	> 429 °F
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Non applicable		
<b>Point de ramollissement</b>	Non applicable		
<b>Taux d'évaporation</b>	Non applicable		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Non applicable		
<b>Pression de vapeur</b>	Non applicable		
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable		
<b>Densité</b>	~ 1 @ 25 °C		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble		
<b>Coefficient de partage</b>	Non applicable		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non applicable		
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé		
<b>Viscosité</b>	Non applicable		
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif		
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable		

**Autres informations**

Aucun

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

**Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales

**Possibilité de réactions dangereuses**

**Réactions dangereuses**      Aucun dans des conditions normales de traitement  
**Polymérisation dangereuse**      Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

**Conditions à éviter**

Températures supérieures à 200 °C

**Matières incompatibles**

Aucun connu

**Produits de décomposition dangereux**

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

*L'information sur la toxicité ci-dessous est pour les produits encre solide et est basé sur des études menées sur chaque ingrédient propriétaire individuel de Xerox. Compositions pourcentage de chaque ingrédient dans les produits d'encre ont été considérées dans l'évaluation finale.*

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë**

**Renseignements sur le produit**

**Irritation**      Ne devrait pas être un irritant

**DL50 par voie orale**  
**DL50 par voie cutanée**

Pas de données disponibles au niveau du produit  
 Pas de données disponibles au niveau du produit

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	CL50 par inhalation	DL50 par voie cutanée	DL50 par voie orale
Polyéthylène			8 g/kg ( Rat )

**Toxicité chronique**

**Sensibilisation** Devrait pas être un sensibilisateur  
**Effets neurologiques** Aucun renseignement disponible  
**Effets sur les organes cibles** Aucun renseignement disponible

**Effets CMR**

**Effets mutagènes** Devrait pas être mutagène  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible  
**Cancérogénicité** Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

**Autres effets toxiques**

**Risque d'aspiration** Non applicable  
**Autres effets néfastes** Aucun connu

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

**Persistance et dégradabilité**

Ne se biodégrade pas facilement

**Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable

**Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau

**Autres effets néfastes**

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Méthodes de traitement des déchets**

**Méthodes d'élimination** Sous sa forme commerciale, ce produit n'est pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261)  
 Waste must be disposed of in accordance with federal, state and local environmental control regulations.

**Emballage contaminé** Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

**État d'inventaire des déchets de la Californie**

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Teinture noire	Toxic Corrosive Ignitable

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Statut réglementaire de l'OSHA**

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

**Canada**

**Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.**

**Inventaires internationaux**

**TSCA**

Est conforme à (aux)

**Réglementations fédérales des**

**États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Teinture noire		1.0

**Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Teinture noire		X		

**Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Teinture noire		0-10	Present			

**CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Bien que ce produit contient des substances incluses dans certains États américains Right-to-Know règlements, les particules sont liées dans une matrice unique et, par conséquent, le produit ne pose aucun danger spécifique.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Teinture noire		X	X	X	

16. AUTRES INFORMATIONS
-------------------------

<b>Date d'émission</b>	2005-07-11
<b>Date de révision</b>	2018-06-06
<b>Note de révision</b>	Mise à jour du format

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin